Régie des services de sécurité incendie regroupés de la MRC de Maskinongé

L'ABC dans l'extincteur

L'extincteur portatif est un équipement efficace pour maîtriser un début d'incendie. Mais saviez-vous que les extincteurs ne sont pas tous égaux? Si vous en avez à la maison, vérifiez ces points :

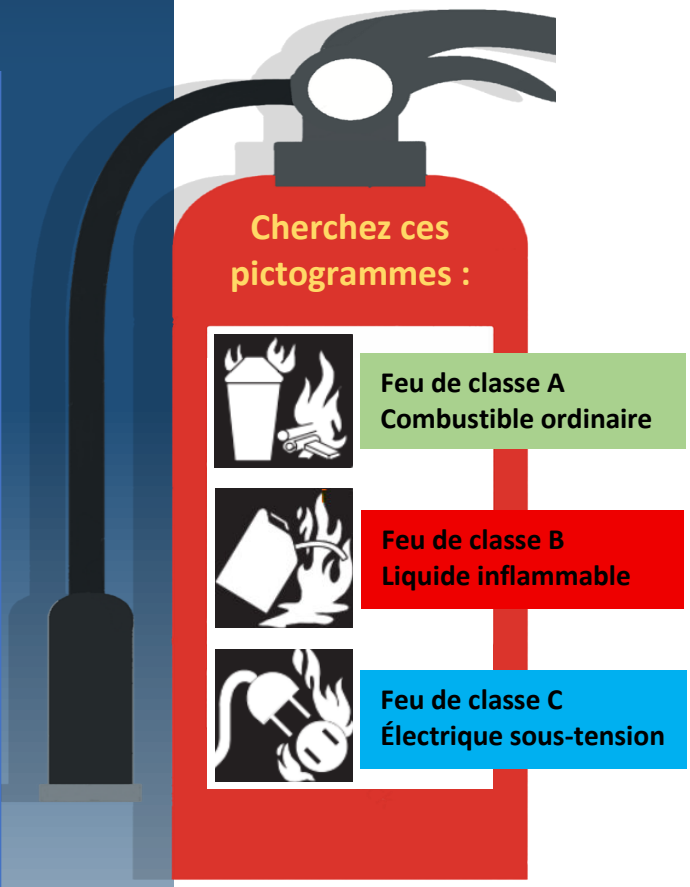

Cotes d'extinction

- Un extincteur possédant les cotes **A-B-C** sera efficace sur la plupart des feux à la maison.
- Un nombre accompagne le **A** et **B**. plus il est élevé, plus la capacité d'extinction est grande. Privilégiez au moins un 2A-10B-C.

Entretien

- Certains sont jetables, d'autres rechargeables. Lisez bien votre étiquette. S'il est rechargeable, une vérification interne est recommandée aux 6 ans et un test hydrostatique aux 12 ans.
- Vérifiez que la pression de l'extincteur est suffisante. L'aiguille doit être « dans le vert ».
- Un remplissage est nécessaire après toute utilisation, même s'il n'est pas vidé complètement.

Obligatoire ou pas?

Parfois il est requis, parfois non. Vérifiez votre réglementation municipale, afin de confirmer votre situation… ou appelez-nous!

Penses-y, le premier responsable, c'est toi!

222, chemin des Dalles,
Saint-Étienne-des-Grès (Québec)
G0X 2P0

Pour toute question :
819-268-6797
Reception@rssirmaski.ca

Visitez notre site internet pour retrouver d'autres capsules d'information!

Publication - Février 2026